

Critères d'évaluation CRCN

1 / Pour la présélection, le jury s'appuie sur les items suivants :

Cursus et expériences professionnelles

Le jury d'admissibilité doit Indiquer, à la lecture de la fiche « Cursus-Expériences professionnelles », la complémentarité ou la diversité des compétences acquises lors du parcours professionnel du candidat.

Réalisations

Le jury donne son avis sur les réalisations majeures (thèse incluse) décrites par le candidat au cours de ces différentes expériences professionnelles. Il doit apprécier l'importance de la contribution conceptuelle, méthodologique ou technologique des travaux et de son impact pour l'Inserm.

Qualité scientifique du projet

En s'appuyant notamment sur la fiche "Résumé du projet", le jury doit préciser l'originalité et l'intérêt de la question posée et l'impact pour l'Inserm. Il doit apprécier l'adéquation avec le laboratoire Inserm d'accueil.

Animation

Le jury évalue les capacités d'animation du candidat (présentation de ses recherches dans des congrès, obtention de financement, encadrements, enseignements, participation à la vie collective).

2/ Pour l'audition, le jury s'appuie sur les items suivants :

Cursus et expériences professionnelles

Pour le cursus, le jury doit indiquer :

- la complémentarité ou la diversité des compétences acquises lors du parcours professionnel du candidat;
- si le cursus est linéaire ou pluridisciplinaire ;
- si le candidat revient dans son laboratoire de thèse, ils doivent évaluer la pertinence de ce choix ;
- si les travaux réalisés dans les différents laboratoires ont été valorisés (publication en 1er, co-1er auteur ou autre réalisations).

Projet

Le jury doit indiquer l'adéquation avec le laboratoire Inserm d'accueil et évaluer :

- si le projet est dans la continuité des travaux antérieurs ou s'il propose une rupture conceptuelle et/ou technologique ;
- les retombées attendues sur l'avancement des connaissances.

Le jury doit analyser et juger :

- l'originalité et l'intérêt de la question posée, la prise de risques, la clarté des objectifs, le positionnement dans le contexte national et international, la pertinence méthodologique ; la faisabilité du projet dans le laboratoire d'accueil (adéquation des moyens humains et financiers et de l'environnement (accès aux plateformes, disponibilité des outils...)) ;
- le rôle personnel du candidat dans le projet ;
- le potentiel de valorisation économique, clinique et sociétale ;
- la prise en compte des règles éthiques et des aspects réglementaires : rigueur et intégrité (méthodologie statistique, conflits d'intérêts, reproductibilité...).

Réalisations

Le jury évalue la production du candidat en rapport avec le nombre d'années d'activités professionnelles du candidat (thèse et post-doctorats) et en fonction des domaines de recherche.

Il donne son avis sur les réalisations en tenant compte de la contribution personnelle du candidat (publications, valorisation économique, clinique et sociétale...).

Animation

Le jury doit donner son avis sur les capacités du candidat :

- à conduire un projet de recherche original ;
- à présenter ses recherches (présentations orales en congrès, posters, invitations à donner des séminaires dans des instituts de notoriété internationale...)
- à obtenir éventuellement des financements ;
- à encadrer des techniciens, ingénieurs, étudiants... ;
- à enseigner ;
- à participer à la vie collective de l'unité (séminaires, gestion, hygiène et sécurité, bonnes pratiques, qualité...).

Le rôle du candidat est évalué en rapport avec le nombre d'années d'activités professionnelles (thèse et post-doctorats).

Lors de l'audition, le jury évalue :

Présentation

La qualité de la présentation orale en jugeant :

- le caractère structuré, rigoureux et didactique de la présentation ;
- la capacité à convaincre, dynamisme ;
- l'esprit de synthèse du candidat.

Discussion

Le jury doit évaluer la pertinence des réponses lors de la discussion en portant une attention particulière sur :

- la capacité d'analyse, l'imagination, le sens critique, la capacité à écouter et à débattre et la concision des réponses du candidat ;
- l'autonomie du candidat, l'esprit d'équipe, la capacité à animer une équipe, la volonté de transmettre et de collaborer ;
- la culture scientifique du candidat ;
- l'intelligence comportementale.

Il doit donner son avis sur l'intégration dans le laboratoire Inserm d'accueil et la connaissance du système de la recherche académique en France.